



5 mai 2018  
Ottawa (Ontario)

L'honorable Seamus O'Regan  
Ministre des Anciens Combattants  
Chambre des communes  
Ottawa, ON  
K1A 0a6

Monsieur le Ministre :

Comme nos collègues de la Légion royale canadienne vous l'ont déjà dit, l'Association des vétérans de la GRC doit également protester contre l'absence de toute exigence documentée dans la publication récente du processus de sélection de l'ombudsman des anciens combattants, en précisant que les candidats doivent avoir de l'expérience ou du service militaire au sein de la Gendarmerie royale du Canada.

Rien ne peut remplacer l'expérience qu'un candidat peut avoir, qui satisfera notre communauté d'anciens combattants, une courte période passée au service du Canada, engagé dans le type de fonctions qui sont uniques à la FCA ou à la GRC.

Les défis et les risques auxquels chacune de ces communautés est confrontée sont en effet uniques et mal compris à l'extérieur. Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, la transition de la vie au sein des FAC ou de la GRC à la vie civile est souvent difficile pour certains de nos vétérans, en particulier pour ceux qui souffrent de blessures physiques ou mentales au moment de leur retraite. C'est précisément pour cette raison que lorsque les vétérans se tournent vers l'ombudsman des vétérans pour enquêter sur leurs préoccupations et parler en leur nom, ils veulent savoir que la personne assise dans ce fauteuil les comprend comme seul un vétéran confrère ou consœur peut le faire.

Nous sommes d'accord avec la position exprimée par la Légion selon laquelle l'ombudsman des vétérans doit siéger dans la région de la capitale nationale. Il est essentiel que l'ombudsman soit accessible et raisonnablement à proximité des principaux ministères qui s'occupent des affaires des anciens combattants et vétérans - ACC, Défense nationale, GRC et Parlement - et des organismes d'anciens combattants situés dans la RCN.

Nous n'avons aucun doute, Monsieur le Ministre, que votre objectif est d'embaucher le candidat le plus qualifié et, comme l'annonce du processus de sélection l'indique, nous acceptons que " l'objectif primordial du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense



nationale est de s'assurer que le gouvernement respecte son engagement envers les anciens combattants et leurs familles ". Vous avez démontré un attachement et un dévouement particulier pour les vétérans, vos interactions et vos déclarations ont toujours reflété le respect, la dignité, l'équité et la courtoisie ; c'est ce qui caractérise la Déclaration des droits des anciens combattants.

L'annonce du processus de sélection, telle qu'elle est formulée, laisse toutefois entendre que l'exigence primordiale du processus de sélection est d'embaucher un candidat dont les qualifications les plus importantes seront le bilinguisme et la diversité de genre et culturelle. Nous convenons qu'il s'agit là d'attributs importants qui méritent d'être pris en considération.

L'annonce souligne ces " compétences générales " nécessaires au candidat retenu et - par omission - l'annonce est anémique en ne reflétant pas le besoin de compétences spécialisées ; l'expérience de vie qui ne peut être acquise qu'en " ayant l'expérience de terrain " ; en servant sur un navire de guerre canadien en mer ; en livrant de l'aide médicale et des fournitures indispensables en tant qu'équipage aérien dans une mission de transport aérien à l'étranger ; en établissant un rapport avec les dirigeants locaux dans une zone de conflit en mission de maintien de la paix ; en gérant un accident de véhicules multiples sur un tronçon sombre d'autoroute dans les Prairies canadienne au milieu de la nuit.

L'ombudsman des vétérans actuel, M. Guy Parent, jouit d'un grand respect au sein de la communauté des anciens combattants pour ce qu'il a accompli avec son équipe au cours de ses huit années de service. Il a réussi grâce à ses connaissances, ses compétences et son expérience. Et il a réussi parce que les anciens combattants vétérans pouvaient le regarder et se reconnaître en lui. Ils lui font confiance.

Comme vous le savez bien, Monsieur le Ministre, la confiance des anciens combattants est bien méritée et fragile. Nous vous demandons de revoir d'urgence les exigences essentielles pour les candidats qui succéderont à M. Parent et de réinsérer publiquement l'expérience militaire dans le processus de sélection comme élément obligatoire. Nous estimons qu'il s'agit d'une exigence essentielle pour le poste, et nous croyons qu'il est tout aussi essentiel que les anciens combattants voient que vous donnez la pleine valeur à leur expérience dans la sélection d'un nouvel ombudsman pour nous représenter.

Sincèrement,



Al Rivard  
Président  
Association des vétérans de la GRC

- c.c. L'honorable Ralph Goodale - Ministre de la Sécurité publique et de la protection civile
- c.c. L'honorable Harjit Singh Sajjan - Ministre de la Défense nationale
- c.c. Général Jonathan Vance - Chef d'état-major de la Défense
- c.c. Commissaire Brenda Lucki - GRC
- c.c. M. Guy Parent - ombudsman des vétérans, Bureau de l'ombudsman des vétérans.